[](https://www.kla.tv/18662)

 Une décision de justice sans précédent annonce un revirement de la politique en matière de téléphonie mobile

**Premier succès pour l’opposition à la nouvelle norme de téléphonie mobile 5G : en raison d'allégations de falsification infondées à l'encontre de l'étude REFLEX, le « Drosten de la téléphonie mobile » le Pr. Lerchl, a été sommé de cesser cela. Les scientifiques tels le Pr. Lerchl sont-ils corrompus par le gouvernement fédéral ?**

Entre 2000 et 2004 douze groupes de chercheurs de sept pays européens ont mené la plus grande étude jamais réalisée dans l'Union Européenne sur la relation entre les dommages génétiques et les rayonnements de la téléphonie mobile ; cette étude est connue sous le nom d'« étude REFLEX ».  
Elle a clairement démontré les effets mutagènes du rayonnement de la téléphonie mobile, notamment par les ruptures de brins d'ADN qu'il provoque bien en-deçà des valeurs limites actuellement en vigueur de 2 watts par kg de poids corporel, une valeur limite purement thermique, d’ailleurs.  
  
Le professeur Adlkofer, qui a dirigé cette étude, en résume la portée comme suit :  
  
« En effet, si l'existence d'effets athermiques significatifs pour la santé était reconnue, l'indice de la valeur limite ne voudrait plus rien dire. »  
  
Cependant, peu après leur publication dans les médias et jusqu’à nos jours, les résultats de l'étude mentionnée ont été dénigrés par le lobby de la téléphonie mobile comme étant scientifiquement injustifiables, voire falsifiés. Le professeur Alexander Lerchl de l'Université libre Jacobs de Brême, s'est particulièrement distingué aujourd’hui. Il est au domaine de la téléphonie mobile ce que le Dr Drosten est au domaine de la virologie. Il a été membre dirigeant de la commission allemande de radioprotection jusqu'en 2011 et président du comité des rayonnements non ionisants. Il était ainsi le commissaire allemand le plus haut placé en matière de radioprotection, conseiller du gouvernement fédéral et représentant de l'Allemagne dans les comités internationaux.  
Aujourd'hui, le tribunal régional supérieur hanséatique de Brême dans son jugement rendu le 11 décembre 2020 a définitivement mis un terme aux allégations de falsification de Lerchl. L'étude REFLEX a non seulement confirmé son bien-fondé scientifique, mais a également démontré les effets biologiques nocifs des rayonnements de la téléphonie mobile, lesquels ont toujours été supprimés ou ignorés jusqu'à présent.  
  
Voici dans sa forme originale la décision du juge contre le Pr. Lerchl :  
 « L’ordre a été intimé au Pr. Lerchl de s'abstenir de publier et/ou de faire publier ses allégations de falsifications déjà mentionnées en référence au plaignant, sous réserve d'une amende administrative pouvant aller jusqu’à 250 000 euros à déterminer pour chaque cas d'infraction et, au cas où celle-ci ne pourrait être recouvrée, d'une détention ou d'une incarcération administrative pouvant aller jusqu’à 6 mois. Le professeur Lerchl est condamné aux dépens de la procédure et le jugement est provisoirement exécutoire. Le montant du litige est fixé à 20 000 euros sans qu’il puisse y avoir d’appel.»  
  
Une décision de justice des Pays-Bas est tout aussi novatrice dans ce contexte. Le 18 décembre 2020, le tribunal administratif de Gelderland a confirmé que la technologie sans fil présente un risque accru pour la santé à partir de limites largement inférieures à celles fixées par l'État.  
Mais en tant que citoyen directement concerné, avez-vous entendu quelque chose à ce sujet de la part des politiciens et des principaux médias ? Ces décisions de justice ont-elles finalement amené le gouvernement à repenser sa politique de numérisation, comme on aurait pu s'y attendre ? Malheureusement pas.  
Profitant du confinement, on déploie la 5G de manière générale tout en argumentant un respect des valeurs limites.  
  
Mais selon le professeur Adlkofer  
« Ces limites pour la protection de la population contre les rayonnements à haute fréquence ne sont rien d'autre que le constat d'une corruption institutionnelle ! »   
  
Cela pourrait donc expliquer la transformation miraculeuse du professeur Lerchl. Au cours de ses années de recherche précédentes, il avait clairement prouvé la nocivité des micro-ondes de la téléphonie mobile, mais après la publication de l'étude REFLEX, il a soudainement retourné sa veste. Lerchl est devenu très proche du gouvernement allemand qui l’a chargé de prouver « scientifiquement » l'innocuité de la 5G comme ce dernier le prétend. A cette fin, le gouvernement lui a accordé un financement de recherche d’un montant d’un million cent mille euros.  
Il semble que le gouvernement fédéral ne peut clairement pas se passer de scientifiques achetés, c'est-à-dire corrompus, afin de pouvoir mettre en œuvre le plus tranquillement possible sa stratégie de téléphonie mobile et de digitalisation.  
Comme Kla.TV l'a déjà souligné dans de nombreuses émissions, l'idéologie de la digitalisation fait partie d'un agenda global du Forum économique mondial, le FEM, et par là-même, la communauté mondiale risque d'être entraînée vers une surveillance et un contrôle numériques absolus au moyen de la 5G et de l'intelligence artificielle. Par conséquent, la liberté et la santé de la population sont mises sur le marché par l'industrie, la politique et les grands médias. La population doit exiger qu'une justice indépendante enquête de manière approfondie sur les abus qui ont été révélés, afin que la falsification scientifique devenue évidente en faveur de l'industrie de la téléphonie mobile soit clarifiée à tous les niveaux. Dans le même temps, la population frauduleusement trompée doit exiger des gouvernements et des autorités responsables, un arrêt immédiat de l'expansion de la 5G, voire son démantèlement

**de ham.**

**Sources:**

Das Hanseatische Oberlandesgericht Bremen verurteilt Professor Alexander Lerchl zur Rücknahme seiner Fälschungsbehauptung gegenüber der REFLEX-Studie / Text des Urteils und Bericht von Prof. Adlkofer  
[www.diagnose-funk.org/publikationen/artikel/detail&newsid=1662](https://www.diagnose-funk.org/publikationen/artikel/detail&newsid=1662)  
  
Die Grenzwerte zum Schutz der Bevölkerung vor Hochfrequenzstrahlung sind das Ergebnis institutioneller Korruption( Vortrag von Prof. Adlkofer)  
<https://stiftung-pandora.eu/wp-content/downloads/pandora_doku_vortrag-harvard-erweitert-2012.pdf>  
  
Prof. Alexander Lerchl – Der „Mobilfunk-Drosten“ nun endlich rechtskräftig verurteilt  
[www.nachrichtenspiegel.de/?s=prof.+Lerchl](https://www.nachrichtenspiegel.de/?s=prof.+Lerchl)  
  
Die Mobilfunkstrategie der Bundesregierung  
<https://ul-we.de/wp-content/uploads/2021/01/Mobilfunkstrategie.pdf>  
  
Die Bedeutung der REFLEX-Studie  
<https://de.wikipedia.org/wiki/REFLEX-Studie>  
  
Niederländischer Verwaltungsrichter erkennt ein erhöhtes Gesundheitsrisiko an  
[www.elektro-sensibel.de/artikel.php?ID=189](https://www.elektro-sensibel.de/artikel.php?ID=189)

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

---

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.